

Bercy – Mardi 5 novembre 2013



« Une nouvelle donne pour l’innovation »

Fleur PELLERIN,
ministre déléguée chargée des PME,
de l’Innovation et de l’Economie numérique

Monsieur le Ministre du Redressement Productif, cher Arnaud,
Madame la Ministre de l’Enseignement supérieur et de la recherche, chère Geneviève,
Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse de vous présenter plus en détail la « nouvelle donne pour l’innovation » annoncée par le Premier Ministre, hier à St-Etienne, dans la continuité du Pacte pour la compétitivité, la croissance et les emplois.

Nous avons mené depuis un an un travail de fond, je pense aux missions confiées respectivement à Pierre Tambourin et Jean-Luc Beylat, puis à Anne Lauvergeon à travers la Commission « innovation 2030 ».

Le Premier Ministre m’a confié en avril 2013 le soin de préparer un plan pour l’innovation, auprès d’Arnaud Montebourg, en étroite collaboration avec Geneviève Fioraso. Le temps des rapports est terminé, nous sommes à présent dans le temps de l’action politique !

Au risque de vous décevoir, **ce n’est pas un plan avec des milliards d’euros, car ce n’est pas le sujet : le verrou, c’est changer nos pratiques et notre logiciel de pensée sur l’innovation, c’est construire une *nouvelle donne pour l’innovation* !**

L’innovation se traduit par un nouveau produit ou un service qui satisfait un besoin et trouve un marché. C’est la montée en gamme de notre économie pour créer de la croissance et des emplois durables en France.

Les classements internationaux, de l’OCDE à l’Union Européenne, en témoignent : **la France est dans le peloton des « suiveurs de l’innovation », autour de la quinzième place. Nous devons partir de ce constat pour être efficaces,** sinon nous resterons à une vision habituelle consistant à limiter notre action aux « moyens », indispensables mais non suffisante, c’est-à-dire à la part de la R&D dans le PIB.

« Ce n’est pas un plan avec des milliards, car ce n’est pas le sujet : le verrou, c’est changer nos pratiques et notre logiciel de pensée sur l’innovation »

Comment cette course mondiale à l’innovation se manifeste-t-elle ?

C’est le pari des start-up, dont les Etats-Unis ont parfaitement compris les enjeux en matière d’emploi, je pense à l’*initiative Startup America* de l’administration Obama, ou encore à *Startup Berlin* ou *Techcity* à Londres, *Startup Brazil* ou *Startup Chile*.

C’est la multiplication des ETI à la fois innovantes et exportatrices, les deux caractéristiques sont liées, nous l’avons vu hier avec la visite de Focal à St Etienne.

C’est la croissance de nouveaux champions mondiaux, jeunes et à croissance rapide, comme Gemalto, une des seules entreprises industrielles récemment créées qui soient rentrées dans le CAC40. En 25 ans, les Etats-Unis ont fait émerger 23 leaders technologiques mondiaux (avec plus de 100 millions d’euros de R&D par an) contre aucun en France. **L’enjeu, c’est donc d’être capable de ne pas nous limiter à notre stock de leaders mondiaux mais de participer au flux de nouveaux entrants !**

C’est enfin l’attractivité, c’est-à-dire la capacité à attirer les ingrédients de la croissance et de l’innovation : les talents, les investissements, les entreprises. Il n’est pas anodin que le slogan de la campagne d’attractivité que m’a confiée le Premier Ministre s’intitule « Say oui to France, say yes to Innovation » !

Le Premier Ministre l’a rappelé hier : nous avons de nombreux atouts pour que la France ne reste pas dans les pays suiveurs en matière d’innovation :

- la sixième puissance scientifique mondiale, avec une belle recherche publique et un effort important via le Crédit Impôt Recherche.
- de bonnes infrastructures (la formation, l’enseignement supérieur, le THD).
- de vrais entrepreneurs qui réussissent, **l’exemple de la rentrée de Criteo au NASDAQ avant-hier, est une magnifique réussite.**
- enfin, des écosystèmes dynamiques, avec le soutien des collectivités territoriales, en premier lieu des régions.

Mais nous devons être lucides sur notre performance en matière d’innovation, pour que ces atouts se transforment en succès.

« L’innovation implique des femmes et des hommes de toute origine et de toutes les formations »

Beaucoup a déjà été fait avec des mesures fortes du Pacte pour la compétitivité, comme le crédit d’impôt innovation, l’extension de l’assiette des JEI à l’innovation, ou encore la décision de consacrer 2% de la commande publique à l’innovation.

Dans le même temps, **il n’existe pas de « mesures miracles »** car l’innovation, c’est une politique globale, traversant toute la société et les politiques publiques.

C’est donc un véritable modèle d’« innovation à la française » qu’il faut faire émerger. Et cette nouvelle donne, nous l’avons construite autour de quatre axes, qui structurent 40 mesures.

Le premier axe est l’innovation par tous.

L’innovation naît de la mobilisation de tous les talents. C’est une aventure humaine dont le ressort est la créativité. L’innovation implique des femmes et des hommes de toute origine et de toutes les formations.

Je citerai deux actions emblématiques très concrètes :

- le soutien aux projets de développement de la **culture** de l’entrepreneuriat et de l’innovation, avec 20 millions d’euros dans le **Fonds National d’Innovation dont j’ai obtenu la création** au sein du programme d’investissements d’avenir. Cette action est bien sûr cohérente avec la dynamique des Assises de l’entrepreneuriat.

- la création d’une « **bourse des nouveaux entrepreneurs** », parce que l’entrepreneuriat doit jouer son rôle d’ascenseur social. Cette bourse sera dotée d’une dizaine de millions d’euros par an, que portera **bpifrance**, et viendra compléter le concours du Ministère de la Recherche et de l’Enseignement Supérieur pour les chercheurs qui veulent créer une entreprise (je sais combien Geneviève Fioraso est attachée à la mobilité des chercheurs !).

« la création d’une ‘bourse des nouveaux entrepreneurs’, parce que l’entrepreneuriat doit jouer son rôle d’ascenseur social »

Le deuxième axe concerne l’innovation ouverte.

L’innovation ne se planifie pas : elle émerge de la rencontre d’acteurs d’univers différents. Ce sont ces rencontres qu’il faut stimuler, entre laboratoires et entreprises, entre grands groupes et PME, entre entrepreneurs et financeurs, en soutenant la dynamique des écosystèmes, c’est-à-dire de nos territoires.

Je citerai deux actions emblématiques :

Nous mobiliserons les grands groupes à travers un « **partenariat pour l’innovation ouverte** » que nous allons signer d’ici début 2014 avec les principales organisations représentant les entreprises. Les sujets visés seront l’essaimage, le *corporate venture*, le mécénat de compétences, la commande privée innovantes, les partenariats grande entreprise/PME innovante, ...

C’est le « chasser en meute » de l’innovation à la française !

Pour que ce partenariat ne soit pas un vœu pieux, nous mettrons en place des indicateurs chiffrés rendus publics : c’est l’open data pour l’innovation !

enfin, **les régions ont été mises au cœur de la gouvernance de l’innovation dans les territoires**, au plus près des besoins des entreprises innovantes, avec les nouvelles Stratégies régionales de développement économique et de l’innovation. C’est une évolution majeure de la part de l’Etat, dans la lignée de l’accord entre le Président et l’Association des Régions de France de septembre 2012.

La politique ambitieuse pour le transfert, initiée par Geneviève Fioraso avec son plan de novembre 2012, s’inscrit logiquement dans cette démarche d’innovation ouverte.

Le troisième axe du plan est l’innovation pour la croissance.

L’innovation est portée par des entreprises innovantes, souvent des start-up, des PME ou des ETI. Leur accompagnement dans leur trajectoire de croissance doit mobiliser tous les leviers disponibles et lever tous les verrous qu’elles rencontrent. **Ce plan est d’abord fait pour les entreprises innovantes de croissance !**



“Une nouvelle donne pour l’innovation”

Bercy – Mardi 5 novembre 2013

Je citerai deux mesures qui me semblent emblématiques :

la première est **le soutien à l’industrie du financement de l’innovation**, avec des mesures de simplification pour les FIP et les FCPI, un amortissement fiscal pour les investissements des grandes entreprises dans des PME innovantes, et un assouplissement prévu sur les Sociétés d’Investissement de Business Angels.

J’aurai l’occasion de m’exprimer prochainement avec Pierre Moscovici sur ces mesures.

Ensuite, le pôle innovation de bpifrance sera renforcé de manière ambitieuse, afin d’accompagner la croissance des PME et ETI innovantes, en soutien aux dynamiques régionales.

Ce renforcement passe par le plan de transformation interne **Nova**, que précise aujourd’hui le directeur général de bpifrance, Nicolas Dufourcq. Un des outils exemplaires est **le fonds Large Ventures, de l’ordre de 500 millions d’euros**, qui intervient en co-investissement du privé.

J’en viens au quatrième axe, l’innovation publique.

Face à l’innovation continue, l’Etat doit évaluer et améliorer les résultats de ses politiques publiques en faveur de l’innovation, avec une **vraie culture du résultat**. C’est un Etat qui comprend que la source de l’innovation est dans les écosystèmes territoriaux et travaille donc main dans la main avec tous les acteurs de l’innovation, en premier lieu les régions et les collectivités territoriales, dans une vision renouvelée de son rôle.

« un Etat qui comprend que la source de l’innovation est dans les écosystèmes territoriaux et travaille donc main dans la main avec tous les acteurs de l’innovation »

« Cette nouvelle donne pour l’innovation renforce la démarche sectorielle des 34 plans industriels de la Nouvelle France Industrielle engagée par Arnaud Montebourg »

Je retiendrai deux mesures emblématiques :

nous créons une **instance d’évaluation des politiques d’innovation** à l’intérieur du Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective, je me suis personnellement investie sur ce sujet auprès de Jean Pisany-Ferri. C’est un point essentiel pour notre efficacité : combien dépensons-nous ? à quoi servent les euros investis ? combien d’emplois sont créés ?

enfin, nous confions à la médiation interentreprises le soin de monter en son sein une médiation de l’innovation, en réponse à une vieille revendication des entreprises innovantes, je pense en particulier au Comité Richelieu. Avec Arnaud Montebourg, nous avons confié une mission au médiateur, Pierre Pelouzet, pour que, dès début 2014, cette médiation de l’innovation existe.

Cette nouvelle donne repose surtout sur l’identification d’une véritable politique publique en faveur de l’innovation, dans la durée, dans la cohérence entre l’ensemble des ministères, dans une démarche d’évaluation. Je tiens à saluer la mobilisation de tous les ministres concernés, qui va au-delà de ceux présents aujourd’hui, en particulier de Vincent Peillon et de Pierre Moscovici.



“Une nouvelle donne pour l’innovation”

Bercy – Mardi 5 novembre 2013

Cette nouvelle donne pour l’innovation renforce la démarche sectorielle des 34 plans industriels de la Nouvelle France Industrielle engagée par Arnaud Montebourg et des 7 défis thématiques issus de la Commission Lauvergeon. C’est bien entendu au cœur de notre combat pour le redressement productif.

L’enjeu, c’est notre capacité à transformer l’économie et la société, dans les conditions réelles de 2013. Ce ne sont pas des sujets « techniques » ou purement économiques : l’ambition est de changer le logiciel de notre action et de notre projet politique pour l’innovation.

Merci de votre attention.

Fleur PELLERIN,
ministre déléguée chargée des PME,
de l’Innovation et de l’Economie numérique